

Direction Générale des Services  
N/Réf: JPB/CT/SDS/SJ  
Le 23 mars 2021

Madame et chère collègue,  
Monsieur et cher collègue,

Le Conseil municipal se tiendra en Mairie, salle du Conseil municipal le :

**LUNDI 29 MARS 2021 à 19h**

en lieu et place du 22 mars initialement convoqué à l'appui des dossiers transmis par voie d'appariteurs le 16 mars dernier.

Au regard du contexte d'état d'urgence sanitaire lié à la pandémie de Covid-19, une organisation et des prescriptions spécifiques permettant d'assurer la sécurité sanitaire des élus sont prévues.

Ainsi, je vous précise ou rappelle quelques mesures particulières :

- Dans ces circonstances et avec les dispositions sanitaires qui s'imposent, la salle du Conseil municipal ne peut accueillir qu'un nombre limité de participants et donc **exclusivement les élus et le personnel administratif affecté au déroulement du Conseil municipal**. Pour satisfaire le caractère public de la réunion, les débats seront accessibles aux habitants depuis le site internet de la Ville.
- A ce titre et conformément à la réglementation en vigueur visant à assurer et à adapter la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales, **cette réunion se tiendra en présentiel pour moitié de l'effectif du Conseil municipal dans le respect de la représentation proportionnelle, et par visioconférence**. Une délibération relative aux modalités techniques spécifiques mises en œuvre dans ce cadre, sera soumise au vote de l'assemblée délibérante en début de séance.
- Aussi, il vous est exceptionnellement demandé de **confirmer et préciser les conditions de votre participation par courriel avant vendredi 26 mars prochain 16h**, à l'adresse suivante : [sg.instances-actes@mairie-gonesse.fr](mailto:sg.instances-actes@mairie-gonesse.fr)  
Par retour, les modalités techniques et les éléments de connexion vous seront communiqués.
- Pour les participants en présentiel, le port du masque étant obligatoire durant toute la séance, aussi je vous remercie de bien vouloir vous en munir.

Hôtel de ville  
66, rue de Paris  
B.P. 10060  
95503 Gonesse Cedex  
tél 01 34 45 11 11  
fax 01 39 87 13 22

L'ordre du jour sera le suivant :

- Réunion du Conseil municipal en visioconférence : modalités techniques.

**RAPPORTEUR : Monsieur le Maire**

- Approbation du procès-verbal intégral de la séance du Conseil municipal du 25 janvier 2021.

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire

## **ÉCONOMIE – FORMATION ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

- Approbation et signature de l'avenant n°1 à la convention d'intervention foncière du Triangle de Gonesse.

**RAPPORTEUR : Monsieur BARFETY**

## **URBANISME ET LOGEMENT**

- Révision allégée N°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU), intégration d'une étude « entrée de ville sud », abords du boulevard du Parisis (RD 170) et de la rue Nungesser et Coli (RD 370).
- Demande au Préfet de Région de modification du périmètre du Site Patrimonial Remarquable (SPR).
- Modification des périmètres de Droit de Préemption Urbain Simple (DPUS) et de Droit de Préemption Urbain Renforcé (DPUR).
- Révision du Règlement Local de Publicité (RLP) – débat sur les orientations et les objectifs.
- Réalisation d'un lotissement à l'angle des avenues Kerdavid et des Jasmins, demande d'ouverture des enquêtes conjointes d'utilité publique et parcellaire.
- Définition des modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme portant rectification d'une erreur matérielle.
- Approbation et signature d'une convention de prestation de service pour l'instruction des dossiers d'autorisation préalable de mise en location dite « Permis de Louer » avec la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France.

**RAPPORTEUR : Monsieur CAURO**

- Cession de droits indivis de la parcelle ZR N°297 attachés aux parcelles cadastrées AM 61 et AM 75 au profit du SIGIDURS.

**RAPPORTEUR : Madame CAUMONT**

## **FINANCES – BUDGET ET COMMANDE PUBLIQUE**

- Vote des taux d'imposition relatifs à la fiscalité directe locale pour l'année 2021.
- Vote du Budget Primitif 2021 - Budget Principal incluant la reprise anticipée des résultats et des restes à réaliser de l'exercice 2020.
- Vote du Budget Primitif 2021 - Budget Lotissement des Jasmins incluant la reprise anticipée au Budget Primitif 2021 des résultats de l'exercice 2020.

**RAPPORTEUR : Monsieur TIBI**

#### **PERSONNEL COMMUNAL - SERVICE PUBLIC ET POLITIQUE DE LA VILLE**

- Création de postes.

**RAPPORTEUR : Madame HENNEBELLE**

#### **DÉPLACEMENTS ET TRANSPORTS EN COMMUN**

- Service de transport à la demande (Go Bus) – Signature du marché.

**RAPPORTEUR : Madame QUERET**

#### **CULTURE ET PATRIMOINE**

- Attribution des subventions de fonctionnement pour l'année 2021 aux associations culturelles.

**RAPPORTEUR : Monsieur LORY**

#### **ÉDUCATION ET RÉUSSITE SCOLAIRE**

- Attribution d'une subvention aux associations de Parents d'Elèves – Année 2021.
- Acquisition de fournitures scolaires, matériel et fournitures pédagogiques, manuels scolaires et non scolaires – Signature des marchés.

**RAPPORTEUR : Madame CAUMONT**

#### **QUARTIER DES MARRONNIERS-GRANDE VALLÉE / TRANQUILLITÉ - SÉCURITÉ ET PRÉVENTION**

- Attribution de l'aide à l'installation d'un système d'alarme anti-intrusion.

**RAPPORTEUR : Monsieur HAKKOU**

#### **TRAVAUX – VOIRIE – SÉCURITÉ DES BATIMENTS ET JUMELAGE**

- Accord-cadre multi-attributaire relatif aux missions de coordination Sécurité Protection de la Santé (SPS) – Signature du marché.

**RAPPORTEUR : Monsieur RICHARD**

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE - INSTANCES**

- Formation des élus : crédits de formation et modalités de mise en œuvre.
- Dématérialisation des Instances - Diffusion électronique de l'information - Mise à disposition d'équipements informatiques.

**RAPPORTEUR : Monsieur le Maire**

- **Décisions prises par Monsieur le Maire**

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame et Chère Collègue, Monsieur et Cher Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Jean-Pierre BLAZY

